



Requalification, auprès de l'ASN, d'un événement au niveau 1 suite au non-respect de procédures de traçabilité sur l'installation Atalante du CEA Marcoule

A l'occasion de contrôles internes, menés par le CEA au début du mois de février 2024 au sein de l'installation de recherche Atalante, il a été constaté que des procédures de traçabilité, participant à la maîtrise du risque de criticité*, n'avaient pas été respectées lors d'un transfert d'échantillons de matières fissiles dans l'installation.

Les contrôles réalisés par le CEA ont permis de constater que les masses de matières fissiles transférées sont restées très inférieures aux limites autorisées. **L'incident n'a donc eu aucune conséquence sur l'installation, les personnes et l'environnement.**

Le CEA a initialement déclaré cet écart à l'Autorité de sûreté nucléaire en proposant un classement au niveau 0 de l'échelle INES**, compte tenu de l'absence de conséquences en matière de sûreté nucléaire. La détection d'écarts similaires à l'occasion de la poursuite des contrôles internes, amène le CEA à proposer la requalification de cet incident au niveau 1.

Deux mesures n'ont pas été mises en œuvre par les opérateurs lors de la préparation des transferts :

- La formalisation préalable, dans le cahier de suivi des matières fissiles du laboratoire qui réceptionne le transfert, des informations relatives à l'échantillon à transférer et de sa vérification par une seconde personne ; le cahier de suivi permet de comptabiliser la masse de matière fissile.
- Le renseignement du système informatique de Suivi des Matières Nucléaires, qui permet de gérer les masses de matières fissiles transférées simultanément dans l'ensemble de l'installation.

Un rappel des règles et des procédures en matière de transfert de matières fissiles et de sensibilisation à la rigueur dans le suivi de celles-ci a été immédiatement organisé auprès de l'ensemble du personnel.

Un plan d'actions, intégrant des contrôles supplémentaires et un recyclage de formation de l'ensemble des acteurs intervenant dans le suivi des cahiers de criticité et dans les transferts de matières fissiles ou nucléaires est en cours. Dans l'attente de sa mise en œuvre, les transferts de ces matières ont été suspendus dans l'installation Atalante.

* **Le risque de criticité** désigne le risque d'une réaction de fission nucléaire en chaîne non désirée.

** **INES** : Échelle internationale de classement des événements nucléaires. Elle compte 8 niveaux, de 0 à 7.



Communiqué de presse

Marcoule, le 6 mars 2024

A propos du CEA Marcoule

Implanté en terres gardoise et drômoise, le centre CEA Marcoule réunit 1 700 collaborateurs. Ses activités de recherche portent sur les sciences et technologies pour une économie circulaire des énergies bas carbone (utilisation durable des ressources et approche intégrée des procédés au service de la transition énergétique). Le cycle des matières, le traitement-recyclage des combustibles et la gestion des déchets constituent le cœur de son expertise nucléaire. Le CEA conduit également à Marcoule parmi les plus importants chantiers d'assainissement-démantèlement en Europe.

CONTACTS PRESSE

Clément MOULET | clement.moulet@cea.fr | 06 73 12 00 21